

Consultation publique
Projets de règlements P-04-047-84 et P-09-036
Projets de développement du site des anciens ateliers du CN

Compte rendu de la rencontre préparatoire avec
l'Agence métropolitaine de transport (AMT)

Date : 3 septembre 2009

Heure : 15h

Lieu : Office de consultation publique de Montréal

Étaient présents :

Représentants du promoteur:

M. Denis Houle, Directeur de projets, Projets; AMT

Mme Claude Pelletier, Chargée de projets, Communications et marketing; AMT

Office de consultation publique de Montréal :

M. André Beauchamp, Président de la commission

M. Michel Hamelin, Commissaire

M. Simon Langelier, Secrétaire et analyste de la commission

1. Le cadre de la consultation publique et son déroulement

Le président de la commission rappelle le mandat de l'OCPM, le code d'éthique en vigueur et les exigences inhérentes à la consultation publique. Il présente également l'ordre dans lequel se feront les présentations lors des soirées de la consultation publique.

2. La consultation publique

Les représentants de l'AMT précisent que le projet d'aménager un centre d'entretien pour leurs équipements ferroviaires dans la partie nord du site est conforme à la réglementation actuelle de la Ville de Montréal. De plus, l'AMT mentionne que les installations actuelles d'entretien sont désuètes. Ainsi, le site de Pointe-Saint-Charles pourrait accueillir environ le deux tiers de la flotte des trains de l'AMT pour procéder à leur entretien. L'AMT considère que les questions touchant aux accès et au patrimoine seront importantes lors de la consultation publique.